



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BONAVENTURE  
VILLE DE PASPÉBIAC

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-559  
SUR L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS**

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que le Conseil de la ville de Paspébiac a adopté à la séance ordinaire du 13 avril 2026 le Règlement numéro 2026-559 sur l'entretien et l'occupation des bâtiments.

**QUE** ce Règlement est en vigueur en date du 16 avril 2026.

**QUE** ce Règlement est disponible pour fin de consultation au bureau de la ville de Paspébiac.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
(sous réserve de son approbation)

Donné à Paspébiac,  
Ce 16<sup>e</sup> jour d'avril 2026



Lina Castilloux  
Assistante-greffière

